

Covid-19 : Remettez tout en question – Restez sains d'esprit
– Vivez libres



[Source : dailysceptic.org]

Par Sally Beck

Traduction : Jean Bitterlin

Pourquoi ne publient-ils pas les données sur les décès d'enfants après la vaccination contre le Covid ?

Les parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans veulent que les responsables du Gouvernement publient les données de sécurité en temps réel pour les vaccins Covid. Une mère est tellement inquiète sur la possibilité que ses trois enfants pourraient souffrir d'événements indésirables graves qu'elle a demandé en leur nom à la Haute Cour la divulgation publique complète (de ces données – NdT).

Le Bureau National des Statistiques (en anglais ONS pour Office for National Statistics – NdT) admet qu'il détient les chiffres, mais ne les a pas révélés publiquement, donc jeudi dernier, la mère EF, qui ne peut être nommée pour des raisons juridiques, a fait part de son inquiétude au juge Jonathan Swift et lui a demandé d'ordonner à l'ONS de divulguer les données. Sa requête a été refusée.

Elle a déclaré :

« Je ne suis pas surprise. J'ai l'impression que le juge avait déjà pris sa décision ».

Pour ceux d'entre nous qui sont devant les tribunaux, c'était certainement comme s'il avait pris sa décision et que personne n'osait remettre en cause les décisions du Secrétaire à la Santé Sajid Javid.

La présentatrice de télévision et de radio Beverley Turner, qui a aidé à collecter plus de 100 000 £ pour financer l'action et qui a été vilipendée

pour avoir posé des questions sur la sécurité des vaccins, était également présente. Elle a déclaré :

« Il semblait que le juge avait déjà décidé de l'issue. Il était hostile aux demandeurs et chaleureux envers les accusés. Tout ce que nous faisons c'est de nous battre pour la transparence et pour cela, nous avons eu une réponse hostile ».

On sait que les vaccins Covid à ARNm de Pfizer et Moderna peuvent causer les maladies inflammatoires cardiaques myocardite et péricardite, le plus souvent chez les jeunes gens, alors que l'Oxford/AstraZeneca peut provoquer des caillots sanguins et des accidents vasculaires cérébraux. Nous ne savons pas dans quelle mesure, et si les enfants sont décédés ou ont été handicapés de manière permanente à la suite d'une vaccination Covid.

Les enfants d'EF, AB et CD, ont saisi les tribunaux en septembre dernier pour arrêter le déploiement du vaccin pour les 12 à 17 ans (for 12-17-year-olds) et ont demandé un réexamen de la décision de justice. Ils disent qu'il leur faut les chiffres de l'ONS afin d'étayer un appel puisque la demande a été rejetée.

Leur mère EF, qui est leur représentante dans la procédure, a déclaré :

« La cour a été informée que seuls deux enfants sans maladies sous-jacentes sont décédés jusqu'à présent. Il est clair que la Covid n'est pas un problème pour les jeunes, mais le vaccin peut en être un. Tout ce que nous voulons c'est une divulgation honnête des chiffres afin que les parents puissent prendre une décision éclairée. Aucun d'entre nous n'est anti-vaccin, mais nous sommes inquiets par le manque de données de sécurité pour les injections Covid.

Nous savons que les vaccins à ARNm (ARN messenger – NdT) sont expérimentaux et qu'ils sont proposés au titre de la procédure d'urgence. Nous savons également que les essais ne se terminent officiellement qu'en 2023. De nombreux parents ne veulent pas que leurs enfants soient des cobayes ».

Après avoir examiné les preuves, la Commission Mixte sur la Vaccination et l'Immunisation (en anglais JCVI pour Joint Committee on Vaccination and Immunisation – NdT) a recommandé de ne pas vacciner les 12 à 15 ans (recommended against vaccinating 12-15-year-olds), mais les quatre médecins en chef du Royaume-Uni ont passé outre à cet avis.

Au 22 décembre (2021 – NdT) l'Organisme de Réglementation des Médicaments et des Soins de Santé (en anglais : MHRA pour Medicines and Healthcare products Regulatory Agency – NdT) qui évalue l'innocuité des nouveaux médicaments a

reçu 2 546 rapports d'événements indésirables (ce qui représente vraisemblablement 10 % du total réel – 10% of the true total) pour les moins de 18 ans par le biais de leur système d'auto déclaration Carte Jaune (Yellow Card) mais qui ne donnent des détails qu'au sujet d'inflammation cardiaque.

Un communiqué a dit :

« Au 17 novembre 2021, il y a eu 432 signalements de myocardites et 332 signalements de péricardites suite à l'utilisation du vaccin Pfizer. Il y a eu 101 signalements de myocardites et 57 signalements de péricardites suite à l'utilisation du vaccin Moderna. Il s'agit là d'un risque potentiel avec le vaccin COVID-19 Pfizer BioNTech et le vaccin COVID-19 de Moderna et le MHRA (voir ci-dessus – NdT) surveille de près ces événements ».

Nous savons que 2,9 millions d'enfants ont reçu leurs premières doses Pfizer et 20 550 ont eu leurs premières doses Moderna alors que 11 600 enfants ont reçu leurs premières doses Oxford/AstraZeneca (encore qu'il ne soit plus recommandé pour les moins de 40 ans parce que ce groupe d'âge est plus sensible aux caillots sanguins potentiellement mortels). Près d'un million de moins de 18 ans ont reçu une deuxième injection.

L'action en justice a été engagée par l'avocat Stephen Jackson du cabinet Jackson Osborne et a été plaidée par l'avocat plaident Francis Hoar, qui a subi des interruptions constantes de la part du juge Swift. Il a présenté à la cour les preuves de la pathologiste consultante Clare Craig.

Le Dr Craig a déclaré que les chiffres de l'ONS (rappel Bureau national des Statistiques – NdT) disponibles concernant le nombre de décès dans le groupe des 15-19 ans montraient :

« une tendance d'un excès de décès non-Covid chez les garçons de cet âge qui dépassait les décès des années précédentes ».

Du 1^{er} mai 2021 au 30 décembre 2021, 402 décès masculins avaient été enregistrés, 34,6 % de plus que la moyenne des cinq ans entre 2015 et 2009. Le nombre pour les femmes sur la même période était de 163, une diminution comparée à la moyenne sur cinq ans de 175.

L'avocat plaident Heather Emmerson, représentant l'ONS, qui ne s'est pas attiré la colère du juge Swift, a déclaré :

« Nous n'acceptons pas une augmentation significative des décès de garçons comparés avec les années précédentes. Ceci parce qu'il est difficile d'un point de vue statistique de calculer un taux de mortalité

moyen ».

Elle a néanmoins reconnu :

« qu'il y avait une augmentation marginale de la mortalité sur cette période, mais les chiffres devraient être traités avec prudence. Les différences sont suffisamment faibles qu'elles pourraient être causées par un retard dans l'enregistrement du décès ».

Le Dr Vahé Nafilyan, statisticien de la santé à l'OMS, a déclaré dans un communiqué qu'ils ne possédaient que 62 % des données demandées, car 38 % des décès devaient encore être enregistrés. Potentiellement, la marge de mortalité pourrait augmenter jusqu'à 38 % ou décroître d'autant ou quelque part entre les deux.

Une enquête est exigée lorsqu'un médecin légiste pense qu'un décès a été dû à autre chose qu'une mort naturelle. Le décès ne peut pas être enregistré tant que le médecin légiste n'a pas procédé à l'autopsie et examiné les autres preuves et qu'il a décidé de la cause. Il y a actuellement un délai de 12 mois pour les enquêtes.

Mme Emmerson (l'avocate représentant l'OMS – NdT) a déclaré qu'elle n'était pas convaincue que si l'OMS publiait les données disponibles que les destinataires (les personnes qui demandent les données à l'OMS – NdT) les interpréteraient correctement – une déclaration que les plaignants ont trouvée condescendante. « Nous devons être extrêmement prudents au sujet de ces données et sur les conclusions qui peuvent en être tirées », a-t-elle déclaré à la cour.

Elle était également préoccupée que bien que les données soient anonymes sans publication des noms, dates de naissance ou régions, les identités des enfants pourraient être découvertes, citant des articles de journaux faisant état de morts subites d'enfants qui pourraient être liées aux données.

Le juge Swift a déclaré :

« La corrélation n'équivaut pas à la causalité et les informations de l'OMS ne sont pas nécessaires pour se prononcer sur cette revendication ».

Rien de tout cela n'aide les parents qui sont également inquiets par le fait qu'en posant des questions raisonnables ils sont étiquetés anti-vaxx. La mère des trois enfants, Bev Turner, a déclaré :

« Je n'ai jamais entendu le terme avant 2021. Tout ce que les parents veulent ce sont les dernières données de sécurité qui ne sont tout simplement pas disponibles, de sorte que nous ne savons pas si les vaccins peuvent causer des problèmes neurologiques, des problèmes de fertilité ou d'autres problèmes physiologiques ».

Le parent EF (la maman – NdT), qui a deux filles âgées de 13 et 16 ans admissibles à la vaccination, et un fils de sept ans, actuellement trop jeune pour recevoir l'injection, dit qu'à cause de cette incertitude ses enfants étaient anxieux à l'idée de la recevoir.

« Aucun d'entre eux ne veut se faire vacciner » a-t-elle déclaré, « et l'une d'entre elles a une amie qui s'est évanouie immédiatement après avoir reçu le vaccin et a ensuite manqué l'école pendant deux semaines. Nous n'avons pas d'autre détail sur ce sujet, mais elle était clairement souffrante sinon elle aurait été à l'école. Nous n'avons pas d'information. Ils ne peuvent pas nous dire si les injections causent le cancer ou la cécité et jusqu'à ce que nous le sachions, comment pouvons-nous prendre une décision en parfaite connaissance de cause ? »

Sally Beck est une journaliste freelance (qui travaille à son compte et qui propose ses articles aux médias – NdT) qui a 30 ans d'expérience dans la rédaction d'articles dans les journaux et magazines nationaux. Cet article a été publié pour la première fois dans TCW Défendre la Liberté (first published in TCW Defending Freedom) par Sally Beck / le 17 janvier 2022.